



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 11 septembre 2023, à 19h00, à la salle des loisirs, sise au 130 rue Principale.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse
 Monsieur Hilarius Peter, conseiller
 Monsieur Patrice Godin, conseiller
 Monsieur Bernard Martel, conseiller
 Madame Ginette Laliberté, conseillère
 Monsieur Yvan Courchesne, conseiller
 Madame Karine Trahan, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Est également présente sur place Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

2023-10-233 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Patrice Godin
 Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19h00.

Adoptée.

2023-10-234 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1 Approbation des comptes à payer
 - 4.2 Programme PAVL Volet ERL – Autorisation de signature
 - 4.3 Poste de journalier et adjoint aux travaux publics – Fin de probation de Alexis St-Onge
 - 4.4 FQM Services – Coopérative de solidarité / Adhésion (CIM)
 - 4.5 Formation trésorerie et investissement
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt rapport du mois
 - 5.2 Entente incendie Richmond – Autorisation de signature
 - 5.3 Pompier volontaire – Embauche de Tommy Richard
 - 5.4 Pompier volontaire – Embauche de Yan Grisé
6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE
 - 6.1 Dépôt rapports hebdomadaires voirie
7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE
 - 7.2 Cueillette des matières résiduelles – Offre de services de la RGMR du Bas-Saint-François
 - 7.3 Cueillette des matières recyclable – Offre de services de la RGMR du Bas-Saint-François
8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 8.1 Droit de préemption – Avis d'assujettissement lot 5 982 243
 - 8.2 Demande d'appui CPTAQ – Ferme Machagani SENC
9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Patinoire – Achat de peinture
10. COMMUNICATIONS DIVERSES
11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS
12. RAPPORT DES EMPLOYÉS
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Ginette Laliberté
 Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

2023-10-235 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal suivant :

- Séance ordinaire du 11 septembre 2023



En conséquence,
Il est proposé par Yvan Courchesne
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du mois de septembre 2023 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2023-10-236 4.1 Approbation des comptes à payer

Attendu que les dépenses ont été présentées aux membres du Conseil lors de la préséance ;

En conséquence,
Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu que le conseil municipal approuve les listes de dépenses suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de	120 976,92 \$
Paiements par dépôt direct, pour un total général de	29 501,10 \$
Comptes payés, pour un total général de	167 752,41 \$

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Julie St-Laurent, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Julie St-Laurent

2023-10-237 4.2 Programme PAVL Volet ERL – Autorisation de signature

Il est proposé par Bernard Martel
Et résolu que le conseil municipal autorise la mairesse Sylvie Laval et la directrice générale Julie St-Laurent pour et au nom de la municipalité à signer la convention d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), Volet Entretien des routes locales (ERL), pour réaliser l'entretien de l'ensemble des routes locales de niveaux 1 et 2.

Que le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du programme 2021-2024 et s'engage à les respecter.

Adoptée.

2023-10-238 4.3 Poste de journalier et adjoint aux travaux publics – Fin de probation de Alexis St-Onge

Considérant que M. Alexis St-Onge n'a pu remplir la condition spécifiée à l'embauche soit l'obtention d'un permis de classe 3 ;

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu de mettre fin à la période de probation d'Alexis St-Onge et de ne pas confirmer la permanence de celui-ci au poste de journalier et adjoint aux travaux publics.

Adoptée.

2023-10-239 4.4 FQM Services – Coopérative de solidarité / Adhésion (CIM)

Attendu que plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques, technologiques et d'évaluation foncière adaptés aux besoins des municipalités et des municipalités régionales de comté;



Attendu que FQM Services, coopérative de solidarité (FQMS) a été constitué à ces fins, le tout sans but lucratif;

Attendu que la Municipalité de Durham-Sud a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de FQMS, souscrire à vingt (20) parts de qualification de FQMS;

Attendu qu'elle s'engage à en respecter les règlements et les dispositions du contrat à intervenir avec FQMS;

Il est proposé par Ginette Laliberté
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

Que la Municipalité de Durham-Sud souscrive à vingt (20) parts de qualification de FQMS pour un montant total de deux cents dollars (200 \$);

Que la Municipalité de Durham-Sud adhère à FQMS à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de FQMS;

Que la mairesse Sylvie Laval soit autorisée à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Municipalité de Durham-Sud, y compris le contrat de membre à intervenir avec FQMS;

Que la mairesse Sylvie Laval soit autorisée à agir à titre de représentant de la Municipalité dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

Adoptée.

2023-10-240 4.5 Formation trésorerie et investissement

Considérant qu'une formation en trésorerie et investissement serait importante.

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu de retenir les services de Daniel Tétreault pour 2 séances au coût de 175\$ taxes en sus chacune.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Dépôt rapport du mois

Le directeur du service incendie dépose le rapport mensuel des activités du service incendie.

Adoptée.

2023-10-241 5.2 Entente incendie Richmond – Autorisation de signature

Considérant qu'il est de l'intérêt du Service de sécurité incendie de Durham-Sud de conclure des ententes d'entraide ou d'assistance mutuelle pour combattre les incendies ;

Considérant le projet d'entente soumis par la Ville de Richmond ;

Il est proposé par Yvan Courchesne
Et résolu d'accepter le projet d'entente tel déposé.

D'autoriser la mairesse Sylvie Laval ainsi que la directrice générale Julie St-Laurent à signer ladite entente.

Adoptée.

2023-10-242 5.3 Pompier volontaire – Embauche de Tommy Richard

Considérant l'intérêt de Tommy Richard pour devenir pompier volontaire ;

Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu d'embaucher Tommy Richard selon le taux horaire établi à l'annexe salariale des pompiers (formation pompier 1).

Adoptée.



2023-10-243 5.4 Pompier volontaire – Embauche de Yan Grisé

Considérant l'intérêt de Yan Grisé pour devenir à titre de pompier volontaire au service incendie ;

Il est proposé par Bernard Martel

Et résolu d'embaucher Yan Grisé selon le taux horaire établi à l'annexe salariale des pompiers (formation pompier 1).

Adoptée.

6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

6.1 Dépôt rapports hebdomadaires du mois

Le responsable des travaux publics dépose les rapports hebdomadaires des activités du service.

Adoptée.

7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE

2023-10-244 7.2 Cueillette et transport des matières recyclables – Offre de services de la RGMR du Bas-Saint-François

Considérant l'offre de services reçue de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François pour la cueillette et le transport des matières recyclables;

Considérant que cette offre de services est d'une durée d'un an seulement, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024;

Il est proposé par Patrice Godin

Et résolu d'accepter l'offre de services de la RGMR du Bas-Saint-François au montant de 17 875,40 sans taxe, celles-ci n'étant pas applicable.

Adoptée.

2023-10-245 7.2 Cueillette et transport des matières résiduelles – Offre de services de la RGMR du Bas-Saint-François

Considérant l'offre de services reçue de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François pour la cueillette et le transport des matières résiduelles;

Considérant que cette offre de services est d'une durée d'un an seulement, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024;

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu d'accepter l'offre de services de la RGMR du Bas-Saint-François au montant de 35 262,50\$ sans taxe, celles-ci n'étant pas applicable.

Adoptée.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2023-10-246 8.1 Droit de préemption – Avis d'assujettissement lot 5 982 243

Attendu le règlement #298 encadrant le droit de préemption sur un immeuble sur le territoire de Durham-Sud ;

Attendu que le droit de préemption permet à la Municipalité de Durham-Sud d'acheter en priorité sur tout autre acheteur, certains immeubles ou terrains afin d'y réaliser des projets au bénéfice de la communauté ;

Attendu que la Municipalité souhaite identifier des terrains et immeubles visés par le droit de préemption ;

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu que le lot 5 982 243 du cadastre du Québec, soit visé par un avis d'assujettissement au



droit de préemption selon le règlement #298 pour fins municipales (Aux fins de logement social, de construction et d'aménagement d'infrastructures municipales et de voies publiques, de création de parcs et d'espaces publics, de réserves foncières, d'équipement collectif, d'équipement institutionnel, d'habitation et de conservation d'immeuble d'intérêt patrimonial) et ce, pour une période de 10 ans.

Que la greffière soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Durham-Sud, tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision, comprenant les mandats d'exécution du notaire.

Adoptée.

2023-10-247 8.2 Demande d'appui CPTAQ – Ferme Machagani SENC

Attendu la demande d'appui de la Ferme Machagani (Lot 5 981 150) pour la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ);

Attendu que le projet consiste à l'utilisation de l'infrastructure existante d'entreposage de grains de la Ferme Machagani SENC à des fins commerciales (para-agricoles);

Attendu que la superficie visée par ce projet est de 0,7 hectare;

Attendu que l'usage demandé est conforme à la réglementation actuelle;

Attendu que l'usage souhaité ne nuira pas à la production agricole existante de la Ferme Machagani SENC ni au potentiel agricole du lot visé;

Attendu que l'usage souhaité n'aura pas d'impact négatif sur l'environnement, ni sur la production agricole des propriétés avoisinantes;

Attendu que l'usage souhaité ne générera pas de nouvelles distances séparatrices;

Attendu que malgré l'aide de la SDED, le demandeur n'a pas pu trouver d'emplacement approprié pour l'usage de transformation alimentaire dans l'ensemble de la MRC de Drummond;

Attendu qu'un site a été acquis à Sherbrooke pour la transformation alimentaire et que celui-ci ne permet pas un entreposage massif de grains dû à sa dimension;

Attendu qu'aucun lot permettant l'entreposage de grains n'est disponible dans la municipalité de Durham-Sud à l'extérieur de la zone agricole (Zone C-25, M-26 et I-32);

Attendu que le conseil municipal appuie la demande de Ferme Machagani et a une opinion favorable au projet;

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu d'appuyer le projet d'utilisation autre que l'agriculture de l'infrastructure d'entreposage de grains de la Ferme Machagani (Lot 5 981 150) et de confirmer à la CPTAQ l'opinion favorable du conseil municipal à l'égard de ce projet.

Adoptée.

9. LOISIRS ET CULTURE

2023-10-248 9.1 Patinoire – Achat de peinture

Considérant l'offre de Sherwin-Williams relativement à l'achat de peinture pour la patinoire;

Considérant que des bénévoles sont intéressés à s'occuper des travaux;

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu d'accepter l'offre de Sherwin-Williams au montant de 4656.49 taxes incluses.

Au surplus, d'autoriser l'équipe de bénévoles à procéder aux travaux.

Adoptée.

ANNOTATION

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE DURHAM-
SUD



10. COMMUNICATIONS DIVERSES

Aucun point.

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

12. RAPPORT DES EMPLOYÉS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-10-249

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu que la séance soit levée à 20h12.

Adoptée.

Sylvie Laval
Mairesse

Julie St-Laurent
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Sylvie Laval, Mairesse

